## **CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT**

CD/PV.975 22 février 2005

FRANÇAIS

## COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT SOIXANTE-QUINZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 22 février 2005, à 10 h 20

Président: M. Tim CAUGHLEY (Nouvelle-Zélande)

Le <u>PRÉSIDENT</u> (<u>traduit de l'anglais</u>): Je déclare ouverte la 975<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je voudrais commencer par quelques observations liminaires, alors que la Nouvelle-Zélande accède à la présidence de la Conférence. Je vais faire plusieurs constatations assez claires au sujet de l'état de la Conférence tel que je le vois.

Premièrement, je félicite vivement l'Ambassadeur des Pays-Bas, M. Chris Sanders, de s'être acquitté de ses responsabilités de président avec dévouement, énergie et transparence. Comme vous le savez tous, mon prédécesseur a mené rondement son affaire. Il a cherché avec raison à tirer tout le parti possible des solutions qui s'offrent au premier Président de l'année. J'ai pris le relais, et je n'aurais pu souhaiter de transition plus harmonieuse.

Deuxièmement, je voudrais développer l'idée de l'importance que revêt une transition sans heurts. Soucieuse d'aider à surmonter les difficultés que pose la rotation rapide des États membres à la présidence – question sur laquelle l'Ambassadeur du Japon a appelé notre attention –, la délégation néo-zélandaise a fait savoir à la présidence néerlandaise qu'elle était disposée à travailler de façon à assurer la continuité autant que possible. J'ai l'intention de poursuivre ce que l'Ambassadeur Sanders a commencé. La Conférence se réunit aujourd'hui mardi, plutôt que jeudi, afin de ne rien perdre de l'impulsion donnée. Je tiendrai mon successeur, l'Ambassadeur du Nigéria, pleinement informé tout au long de la présidence néo-zélandaise.

Troisièmement, vous conviendrez tous, je l'espère, que, par ses efforts résolus, le Président sortant a révélé l'existence, ici à la Conférence, d'un désir manifestement ardent de commencer un véritable travail dans les domaines prioritaires tracés dans les projets de programme de travail successifs. La force de ce vœu me semble tenir non seulement à l'importance intrinsèque des questions considérées, dans les conditions actuelles de la sécurité internationale, mais aussi à la nécessité de colmater ce que mon distingué homologue de l'Afrique du Sud a qualifié d'«autorité» de la Conférence.

Quatrièmement, il faut croire que les questions auxquelles je viens de faire allusion préoccupent les dirigeants politiques de tous les États membres de la Conférence du désarmement. Dans ce cas, nous devons nous demander si, mois après mois, nous pouvons raisonnablement attendre de la personne assise à la place du Président qu'elle assurera le salut de la Conférence du désarmement. Cela relève sans aucun doute de notre responsabilité collective. Je reviendrai sous peu sur la conception que j'ai de mon rôle de coordination dans l'exécution de cette responsabilité collective au cours des quatre semaines à venir.

Cinquièmement, l'Ambassadeur Sanders a donné à cette instance un sage conseil lorsqu'il a fait ses observations finales, le 17 février: «Pour que le multilatéralisme soit efficace, il faut d'abord que chacun soit réellement prêt à prendre au sérieux les propositions d'autrui. Il faut aussi, le cas échéant, expliquer pourquoi on ne peut pas accepter une proposition donnée, puis avancer une contre-proposition crédible. On ne peut tout simplement continuer à rejeter toute proposition ou à en faire tout en sachant à l'avance qu'elle ne saurait être appuyée.». M. Sanders sait que je souscris entièrement à cette idée.

(Le Président)

Sixièmement, comme chacun le sait, le cycle d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, actuellement en cours, est sur le point de se terminer. Les membres qui ont pris la parole cette année à la Conférence du désarmement, dont les Ambassadeurs d'Algérie et de Norvège, ont aussi appelé notre attention sur ce qu'attendent plus généralement de la Conférence du désarmement l'ensemble des Nations Unies.

Ces attentes diverses supposent des travaux et des résultats concrets. La délégation néo-zélandaise assurera la dernière présidence complète avant la Conférence d'examen du TNP. Les observations finales que je ferai dans un mois seront pour la présidence l'occasion d'évaluer en temps voulu la mesure dans laquelle la Conférence a répondu aux attentes à son égard qui ont été exprimées à la précédente Conférence d'examen du TNP, en 2000. J'ai l'intention de me livrer à cette évaluation en évoquant non seulement les progrès qui auront été faits ici, dans cette salle et ces couloirs, au cours des quatre semaines à venir, mais aussi en appelant l'attention sur les obstacles précis qu'il reste à surmonter. Il y a lieu de noter qu'au cours de la dernière semaine de la présidence néo-zélandaise plusieurs ministres viendront prendre la parole devant la Conférence. Cela sera pour nous une occasion de les sensibiliser plus complètement, de même que leurs homologues peut-être, aux perspectives qui s'ouvrent encore à la Conférence du désarmement et, de fait, à l'état même de la Conférence.

Septièmement, enfin, je veux évoquer la question de notre programme de travail, qu'il s'agit de régler. Je demanderai aux coordonnateurs régionaux de bien vouloir convoquer leurs groupes et de s'attacher au cours des deux semaines à venir à mesurer le degré d'acceptation de la démarche décrite par l'Ambassadeur Sanders dans son document de réflexion. Comme l'a précisé ce dernier, il n'entendait pas, dans ce document, proposer une solution à la place de quelque proposition existante, mais bien nous inciter à centrer notre réflexion collective alors que nous approchons de ce qui me paraît être un tournant pour cette conférence.

Pour ma part, j'ai l'intention de faire ce qui suit. Je souhaiterais, bien sûr, rencontrer les coordonnateurs régionaux demain après-midi, comme de coutume, mais je n'ai pas l'intention de leur demander de premiers éléments de réponse. J'attendrai plutôt le mercredi 2 mars pour m'enquérir auprès d'eux des résultats des débats tenus par les groupes et, le jeudi 3 mars, je ferai rapport sur la question en séance plénière. Dans l'intervalle, je continuerai les consultations bilatérales que j'ai commencées.

J'attendrai donc des coordonnateurs de groupe qu'ils répondent à plusieurs questions lorsqu'ils feront rapport le 2 mars. Je souhaiterais savoir, non pas ce que vous préféreriez, mais ce que vous accepteriez. Ces questions sont les suivantes.

Premièrement, y a-t-il des membres de l'un ou l'autre des groupes régionaux qui seraient contraints par leur capital de bloquer le consensus sur l'établissement d'organes subsidiaires comme il est envisagé dans le document de travail?

Deuxièmement, dans l'affirmative, a) quelle est la difficulté précise ou quelles sont les difficultés précises qui se posent à ces délégations, et b) quelle autre solution ou proposition permettrait de surmonter la ou les difficultés de cet ordre tout en étant réellement susceptible de recueillir un consensus au sein de la Conférence du désarmement? Tant que de tels problèmes

(Le Président)

n'auront pas été mis au jour, la Conférence ne peut pas espérer trouver le consensus et risque d'être d'autant plus mise en cause: il y va en effet de son utilité.

Cela donne certes à réfléchir, mais je ne voudrais pas paraître pessimiste. Tout au contraire, l'enthousiasme et l'énergie apportés par M. Sanders à la présidence sont contagieux et, je l'espère, se communiqueront à nos travaux, non pas simplement pendant la présidence néo-zélandaise, mais bien au-delà. Comme de nombreux membres de la Conférence l'ont déjà précisé au cours de ces huit années d'efforts infructueux, je crois que la communauté mondiale, dans la situation difficile qu'elle traverse, attend cela de nous.

Il n'y a pas d'orateur inscrit pour aujourd'hui. Une délégation souhaite-t-elle néanmoins prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

Nous en avons ainsi terminé pour aujourd'hui. Le texte de la déclaration que je viens de faire vous sera distribué immédiatement. Vous y trouverez les questions que je viens de poser et que je souhaiterais voir les groupes régionaux débattre au cours des deux semaines à venir.

Si personne ne demande la parole, je lèverai la séance. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le jeudi 3 mars 2005, à 10 heures. Plusieurs orateurs se sont déjà inscrits sur la liste pour cette séance-là.

La séance est levée à 10 h 30.

----